

Charles Le Brun : décorateur de fêtes

Gaëlle LAFAGE

Ingénieure d'études

Docteur(e)

2015

Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, 322 pages.

ISBN

978-2-7535-4014-9

24.00

€

- ***Cet ouvrage est la publication de la thèse de Gaëlle Lafage. La préface a été rédigée par [Jérôme de La Gorce](#), qui a dirigé ses recherches avec [Alain Mérot](#).***

Charles Le Brun (1619-1690), le Premier peintre de Louis XIV, est resté fameux pour ses grands décors de palais, en particulier, ceux qu'il conduisit à Versailles. Cet ouvrage, consacré à ses décorations de fêtes et de cérémonies, met en lumière une partie encore méconnue de son œuvre. Ces créations extraordinaires du Grand Siècle unissaient les arts dans de savantes mises en scène. Pendant quelques heures, les édifices ou les jardins se trouvaient métamorphosés grâce aux appareils conçus pour l'occasion, réunissant des peintures, des sculptures, des tapisseries ou de grandes structures, telles que des arcs de triomphe. Détruites à la fin des événements qu'elles accompagnaient, ces œuvres ont reçu peu d'attention jusqu'à présent. L'analyse des sources contemporaines et des images des décors permet de restituer ces ouvrages, mais également de les replacer dans leur contexte. La genèse de ces œuvres, leur conception et leur fabrication sont étudiées, redessinant les liens que Le Brun avait tissés avec les hommes d'État (le roi, Séguier, Fouquet et Colbert), avec les hommes de lettres, ainsi qu'avec ses principaux collaborateurs, notamment à la Manufacture des Gobelins. L'une des particularités de Le Brun dans ce domaine fut d'ordonner lui-même des fêtes et des cérémonies, ce qui constitue peut-être un cas unique pour un peintre à cette période. Ces œuvres oubliées complètent donc le portrait d'un des plus grands artistes français du XVIIe siècle. Plus que tout autre ouvrage, les décorations ordonnées par Le Brun donnent l'image la plus juste de ses recherches et de ses goûts. Enfin, l'étude de ces célébrations et de leur réception offre une meilleure compréhension de ces créations exceptionnelles, tout en leur conférant la pérennité qu'elles méritent.